MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Garde républicaine

Décision n° 9158 du 6 juin 2018 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la garde républicaine – branche « infanterie »

NOR : *INTJ1814638S*

Le commandant de la garde républicaine,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 22374 du 1er décembre 2017 (NOR : INTJ1727028S),

Décide :

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1er juillet 2018 :

Kolakowski Marc	NIGEND : 134 676	NLS : 5 311 952

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1er juillet 2018 :

Charonnat Olivier	NIGEND : 135 812	NLS : 5 322 113
Caixeirinho Aide	NIGEND : 150 617	NLS : 8 008 422

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1er juillet 2018 :

Alcover Fabien	NIGEND : 233 366	NLS : 8 085 864
Rouquet Cédric	NIGEND : 243 700	NLS : 6 647 868

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1er juillet 2018 :

Cuppari Jean-Bruno	NIGEND : 160 997	NLS : 8 017 828
Guiramand Jean-Michel	NIGEND : 164 305	NLS : 8 021 052
Vergnon Christophe	NIGEND : 157 225	NLS : 8 014 694

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 6 juin 2018.

Le général de division,
commandant la garde républicaine,
D. Striebig